Procès-verbal de la réunion du Bureau
Vendredi 20 juin 2025 -15h00 en présentiel à Castelnaudary

Présents : Joël Castany, Pierre Cros, Didier Ceysson, Serge Pratmarty, Thierry Vignoboul, Annette Berbous, Stéphane Lapierre, Bernard Bourtoule, Jessica Bourset

Visio : Laurent Rovira

Excusé :Eric Ségura, Monique Lanies, Jérôme Assié

Assistent : Stéphanie Béziat, Pierre Cibot, Rémi Janotto, Eric Planes, Alain Palausse, Stéphane Garros, François Tissot

Validation procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du bureau du 27/05/2025 sera validé lors du prochain bureau.

Communication du Président

-La FFR va offrir une dotation Adidas aux 3 niveaux Cadets/ Juniors / Filles -18 ans, le Président demande d' avoir une estimation du nombre d'équipes à doter en Occitanie et à transmettre à la FFR.

-La FFR verse 1500 € pour toute création d'une antenne de proximité.

-Un problème d'homogeneïté de défraiements des interventions RF et arbitres selon les ligues (PACA AURA Nouvelle Aquitaine) se pose. Rémi JANOTTO doit réaliser une convention cadre avec ces ligues afin d'équilibrer ces défraiements pour les villages limitrophes à plusieurs ligues.

-Le club de St Chely D'Apcher (48) a fait un courrier à la LOR afin d'être affecté à la ligue AURA, il a fait la demande d'une dérogation pour le club senior et maintenant il souhaite une indépendance totale vers cette ligue.
Dixit Eric PLANES, « ils font de moins en moins d'effort pour participer aux tournois en Lozère ».
Pour cette année, ce sera le statu quo, un courrier va être rédigé par le Secrétaire Général co signé par le Président du CD 48 et Thierry Vignoboul en charge de la proximité du secteur.

-Lors du Tournoi U10 Montréjau/ Tournefeuille, une agression d'une extrême violence a eu lieu de la part d'un éducateur, coach sportif contre un autre adulte.
Une suspension conservatoire a été émise et la commission de discipline de la ligue saisit.

-Match Foix/ Entente des coteaux, au moment du serrage de main, une bagarre a éclaté. La vidéo a été fournie, l'incurie du RF a été relevée.

Convention accord cadre des CTCs

La convention FFR accord cadre des CTCs a été reçue à la LOR.
Pierre CIBOT explique les changements, la ligue a fait des propositions de réformes des textes mais des fragilités juridiques subsistent.
Le Président donne son avis : il faut sursoir la signature, il faut rentrer dans une phase d'interventions techniques et d'expertises.
Le Président demande l'avis du bureau : le bureau est d'accord, des pistes d'amélioration vont être proposées par Pierre CIBOT et Eric PLANES, ils sont à la disposition du bureau pour échanger techniquement sur ces sujets.

Une deuxième annonce a été faite par la FFR : la perte d'un qualifié dans les U18/ U16 nationaux et régionaux.
Le Président souhaite écrire à Xabi ETCHEBERY, en stipulant qu'il n'y a pas de débat et que la Ligue est choquée avec ses 158 équipes engagée de la Ligue en championnat.
Il souhaite faire une contre proprosition et suggérer de faire un barrage géographique comme en F2 et F3.

Le troisième sujet FFR est leur réponse concernant le projet de modifications de réglement pour le championnat régional qui est qualifié de non conforme, aucune différence entre les ligues n'est faite, cette réforme 2024 est non valable. Ce sujet sera débattu après le vote des clubs à l'Assemblée Générale.

Commissions régaliennes

Stéphane LAPIERRE présente la nouvelle composition des commissions régaliennes.
La commission d'appel est complète ainsi que la commission des litiges.
La commission discipline l'est casiment aussi avec 20 membres dont 45% sont renouvellés, nous passons de six à huit départements représentés et la moyenne d'âge est rejeunie.
Les nouveaux venus sont issus de la socité civile et nous comptons plus d'actifs.
Le CODIR devra les valider.
Ensuite Stéphane LAPIERRE les réunira pour leur expliquer les objectifs politiques de la Ligue.
Le Président fait deux préconisations : des jeunes pour évaluer les sanctions des jeunes et la réflexion sur l'intégration des travaux d'intérêts généraux comme sanction déjà présents dans les réglements de la FFR.

Comité d'éthique et de déontologie

La première réunion du Comité d'éthique et de déontologie régional va se tenir le 1er juillet à la MOT de Narbonne.

Les premires membres sont :
Jacques BASCOU : ancien maire de Narbonne
Jean Marc CHEN : avocat toulousain
Marie Pascale FAURE : médiatrice sociale pour les bailleurs sociaux
Patrice KATZ : ancien directeur penitencier

Plateforme d'achat, service aux clubs

Pierre CIBOT et Thierry VIGNOBOUL travaillent avec la société Yapak pour introduire dans le catalogue produits de la future « plateforme achats » réservée aux clubs, les produits du groupe Farma XV.

Séminaire du POS

La date du séminaire POS est modifiée au 15 juillet au lieu du 9 juillet 2025 et se fera probablement à Narbonne.
Ce séminaire se composera de collaborateurs, du bureau et des élus responsables de commissions.
Les principaux éléments seront le data du POS, le budget et les RH.
Huit grands thèmes seront proposés avec des groupes constitués de 4 perrsonnes.
L'objectif de ce séminiare est d'amender les plans jusqu'à la fin du mandat, une revue annuelle sera faite.

Agenda

Prochain Bureau : le 30/06 à 10h00 à 12h000
Réunion commission paritaire de proximité : en visio le 9/07 à 18h00

Fin de la réunion 17h00
Prochaine réunion 30/06/2025
Au siège social de la Ligue et visioconférence

Le Secrétaire Général

Stéphane LAPIERRE